



ÉCOLE LES BOCAGES

Un milieu de vie sain et sécuritaire

Nos règles de conduite s'appliquent à tous les élèves de l'école lors de toutes les activités scolaires, parascolaires, au service de garde ainsi que dans le transport scolaire.

Une bonne collaboration entre l'école et la famille améliore les chances de réussite de l'enfant.



RÈGLES	COMPORTEMENTS ATTENDUS
<p>1. Je respecte les autres et le matériel</p> <p>Pour le bien-être de tous et pour vivre dans un milieu propre et agréable</p>	<ul style="list-style-type: none">• Je suis poli(e) envers tous les adultes de l'école.• Je suis agréable avec les autres élèves en gestes et en paroles.• J'écoute les adultes sans répliquer.• Je prends soin du matériel prêté par l'école ou acheté par mes parents.• Je respecte les autres et leurs différences.• Je dispose des déchets aux bons endroits (recyclage, poubelle, etc.).• Je ne fais pas d'acte de vandalisme.• Je garde mon environnement propre (locaux, corridors, cour, toilettes).
<p>2. Je m'engage et je persévère</p> <p>Pour favoriser ma réussite et pour avoir une image positive de moi.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Je fais la tâche qui m'est présentée et je m'engage dans mon travail.• Je fais mes devoirs et j'apprends mes leçons.• Je m'implique dans mes tâches scolaires et dans mes activités au service de garde.• J'accepte les conseils des adultes et je réajuste mon comportement.
<p>3. J'agis de manière sécuritaire</p> <p>Pour que chacun se sente bien, respecté et en sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none">• J'adopte un comportement sécuritaire.• Je respecte les règlements de la cour, ceux des jeux et des modules.• Je joue aux endroits permis sur la cour de récréation.
<p>4. Je prends mes responsabilités pour bien vivre ensemble</p> <p>Pour créer un climat propice aux apprentissages et devenir un citoyen responsable</p>	<ul style="list-style-type: none">• J'entre dans l'école en silence.• Je circule calmement durant la journée ainsi qu'au service de garde.• J'évite les pertes de temps lors de mes déplacements (dans l'école ou dans la cour) ou lors des transitions.• Je porte des vêtements appropriés à l'activité prévue et à la température.• Je règle mes conflits de façon pacifique en utilisant des messages clairs et un langage respectueux.• Je comprends qu'aucun geste de violence ou d'intimidation ne sera toléré.

Il est important de noter que les règles **en gras** sont nos « règles vedettes » qui se retrouvent sur notre permis de conduite.



Notre outil de gestion des comportements : permis de conduite

Tout comme un conducteur doit se conformer à un code de la route, les élèves de l'école doivent respecter des règles de conduite. Un élève qui ne respecte pas les règles qui y sont mentionnées verra son permis de conduite poinçonné vis-à-vis le manquement.



Manquement /poinçon

Conséquences pour l'élève et rôle des parents

	Manquement /poinçon	Conséquences pour l'élève et rôle des parents
Permis VERT	1er poinçon	<ul style="list-style-type: none"> Rétroaction par l'intervenant qui a constaté le manquement et signale cette intervention via le permis de l'élève
	2 ^e poinçon	<ul style="list-style-type: none"> Rétroaction par l'intervenant qui a constaté le manquement et signale cette intervention via le permis de l'élève Intervention du titulaire de l'élève et signature par le parent de a feuille de suivi via la pochette «OUPS»
	3 ^e poinçon	<ul style="list-style-type: none"> Rétroaction par l'intervenant qui a constaté le manquement L'intervenant signale cette intervention dans le permis de l'élève Discussion entre l'enseignant et l'élève sur les moyens pour l'aider à modifier son comportement.
	4 ^e poinçon	<ul style="list-style-type: none"> Rétroaction par l'intervenant qui a constaté le manquement et signale cette intervention via le permis de l'élève Fiche de réflexion à compléter à la maison avec le parent et à retourner à l'école via la pochette «OUPS» Changement de couleur de permis (VERT au JAUNE) qui est remis par <u>l'éducatrice spécialisée</u>.
Permis JAUNE	5 ^e poinçon	<ul style="list-style-type: none"> Rétroaction par l'intervenant qui a constaté le manquement via le permis de l'élève Rencontre avec <u>l'éducatrice spécialisée</u> afin de revoir les moyens mis en place. Suivi aux parents par l'éducatrice spécialisée.
	6 ^e poinçon	<ul style="list-style-type: none"> Rétroaction par l'intervenant qui a constaté le manquement. Signature du le la feuille de suivi de l'élève par le parent via la pochette « OUPS » dans le sac à dos de l'enfant. Retenue en fin de journée avec <u>l'éducatrice spécialisée</u>.
	7 ^e poinçon	<ul style="list-style-type: none"> Rétroaction par l'intervenant qui a constaté le manquement. Rencontre avec l'éducatrice spécialisée et mise en place d'une feuille de suivi individuel pendant un cycle. Analyse du dossier par l'éducatrice spécialisée et les enseignants en concertation avec la direction. Suivi aux parents.

Précisions importantes

1. Les permis sont en vigueur pour 2 mois. Après ce délai, les élèves repartent à neuf avec un nouveau permis vert.
2. Après le 7^e manquement (poinçon), le dossier de l'élève est réévalué et tous les intervenants sont alors consultés (enseignants, éducatrice spécialisée, psychologue, direction et parents) dans une démarche d'accompagnement de l'élève. Un autre permis de conduite pourra être remis à l'élève avec la même gradation d'intervention. Celui-ci sera rouge.
3. Le permis de conduite de l'élève est **UNIVERSEL** et s'applique autant lors des cours (titulaire et spécialistes) qu'au service de garde.



Notre engagement et moyens d'intervention

Nous nous engageons à fournir un environnement respectueux et sécuritaire pour tous les élèves de l'école Les Bocages. La violence et l'intimidation de tous les genres sont inacceptables dans notre milieu. Elles ne sont pas tolérées non plus dans l'autobus scolaire ou par l'intermédiaire des médias sociaux.



MANQUEMENTS MINEURS

Les manquements mineurs sont généralement de l'ordre de l'indiscipline ou de l'incivilité. L'application des conséquences s'effectuera à la suite de l'analyse du profil de l'élève ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements observés chez celui-ci. Le titulaire, les parents et l'éducatrice spécialisée seront informés de l'infraction de l'élève à une règle par l'entremise du **permis de conduite**.

Liste des conséquences possibles en complément du permis de conduite :

- Avertissement verbal
- Réparation du geste ou des paroles
- Rappel et pratique de la règle ou du comportement attendu
- Poinçon sur le permis de conduite
- Confiscation
- Retrait et réflexion
- Lettre d'excuses
- Appel aux parents
- Rencontre individuelle parent-enseignant
- Mise en place de mesures d'aide et de soutien
- Perte de privilège (en classe et dans les activités parascolaires)

MANQUEMENTS MAJEURS

Les manquements majeurs constituent une atteinte grave et sont des **gestes inacceptables**. Ils entraînent généralement des sanctions et une intervention importante qui varieront **à la suite de l'analyse du profil de l'élève ainsi qu'au regard de la nature, de la fréquence et de la gravité du manquement**. Les parents seront informés de l'infraction de leur enfant par l'entremise **du billet rouge**. Une communication sera également faite aux parents afin d'expliquer la situation. Il est également possible que les parents soient convoqués à une rencontre pour en discuter avec les intervenants concernés.

Liste des sanctions possibles :

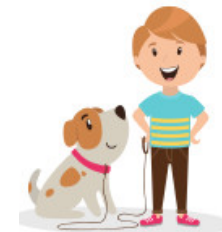
- Suspension à l'école ou à la maison
- Réparation du geste ou des paroles
- Nettoyage, remboursement ou travaux communautaires
- Mise en place de mesures d'aide et de soutien
- Retrait de la participation dans nos activités parascolaires.
- Référence aux services policiers

Seule la direction de l'école peut suspendre un élève et c'est à la suite de l'analyse du dossier que la durée de la suspension sera déterminée. Il se peut que les parents soient convoqués à une rencontre avec la direction et les intervenants concernés pour discuter de la situation.



En respectant les règles de conduite :

- J'aide à créer un climat sain dans l'école;
- Je suis bien disposé à apprendre, je suis autonome et responsable;
- Je me sens bien à l'école et je développe un sentiment d'appartenance à mon milieu.



Privilèges

- Récréations prolongées de la direction et tirage spécial lors du renouvellement des permis de conduite ;
- Activité récompense pour l'ensemble du cycle décidée par l'équipe avec les élèves;
- De façon régulière : renforcements positifs, « billets bleus BRAVO », accumulation de pièces d'or, etc.

Privilèges

ENGAGEMENT

L'école est un milieu de vie où plusieurs personnes cohabitent. Nous visons donc le développement du respect, de l'autonomie et de la responsabilisation chez les enfants tout en s'assurant d'un partenariat avec les parents. Comme le dit notre projet éducatif, *progresser ensemble!*

ÉLÈVES

Avec mes parents, j'ai lu les règles de conduite de l'école. Pour mon bien-être et celui de mes ami(e)s, je m'engage à respecter ces règles durant toute l'année.

Prénom

Nom

Classe

Signature

Date

PARENT

J'ai pris connaissance des règles de conduite de l'école. J'offre ma collaboration et je m'engage à faire respecter ces règles durant l'ensemble de l'année scolaire.

Signature

Date